

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	ROCHECHOUART	Numéro	233U8
Adresse du site	26, rue de Clignancourt	Hauteur	R + 5 (31 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Deux autres opérateurs présents sur le site BT (60°, 210° et 300°) et SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine	10/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine	20/06/2020
Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 17/10/2013

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 30°, 140° et 265°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	7° à 12°
Estimation	30° < 5V/m ; 140° < 5V/m ; 265° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

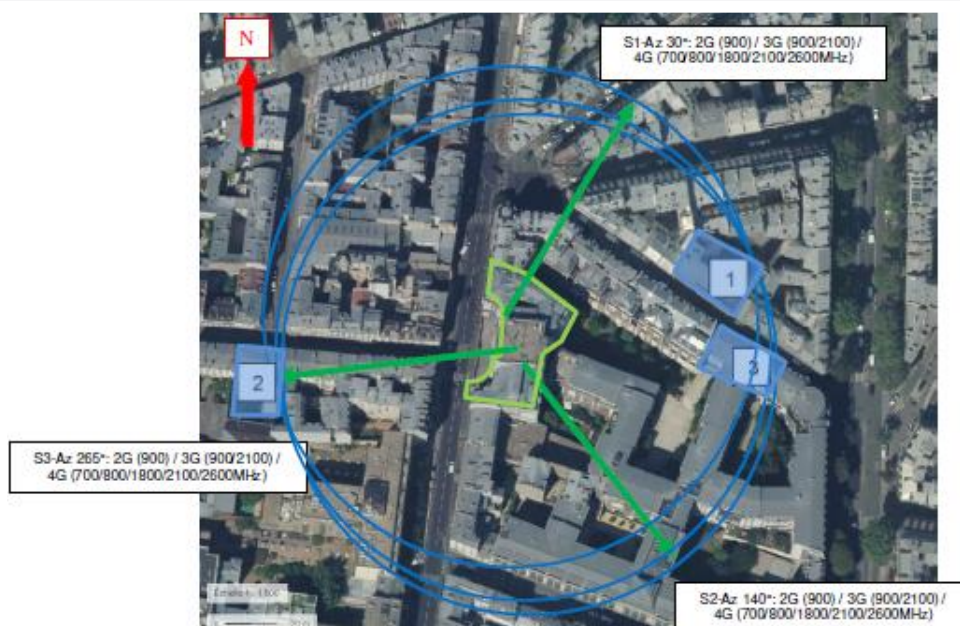
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.		
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.		
Hauteur antennes/sol	29,15 m azimuts 30° et 140° ; 32,55 m azimut 265° pour les antennes actives 29,70 m azimuts 30° et 140° ; 32,80 m azimut 265° pour les antennes inactives		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Ecole maternelle Christiani	8, rue Christiani 75018	R+4 16m	NON	66m	<1
2-Ecole maternelle A. Del Sartre	11, rue André Del Sartre 75018	R+4 18m	OUI	90m	<1
3-Crèche Arthur et Marine	3, rue Christiani 75018	R+0 3m	NON	83m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

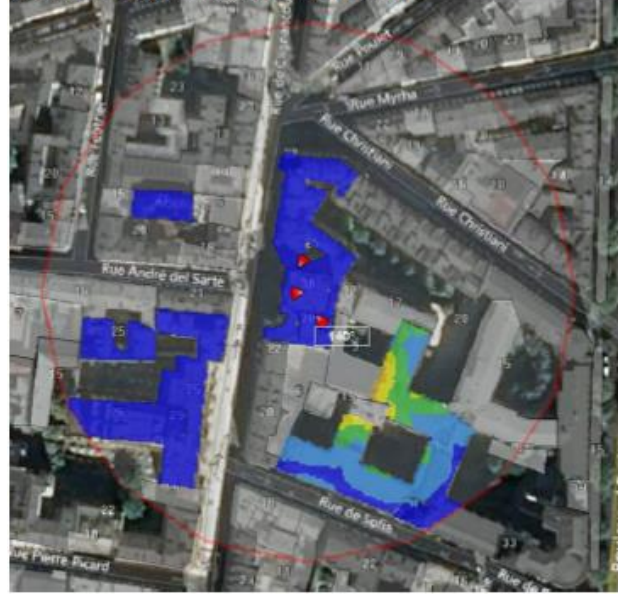


Simulation et conformité au seuil de la Charte

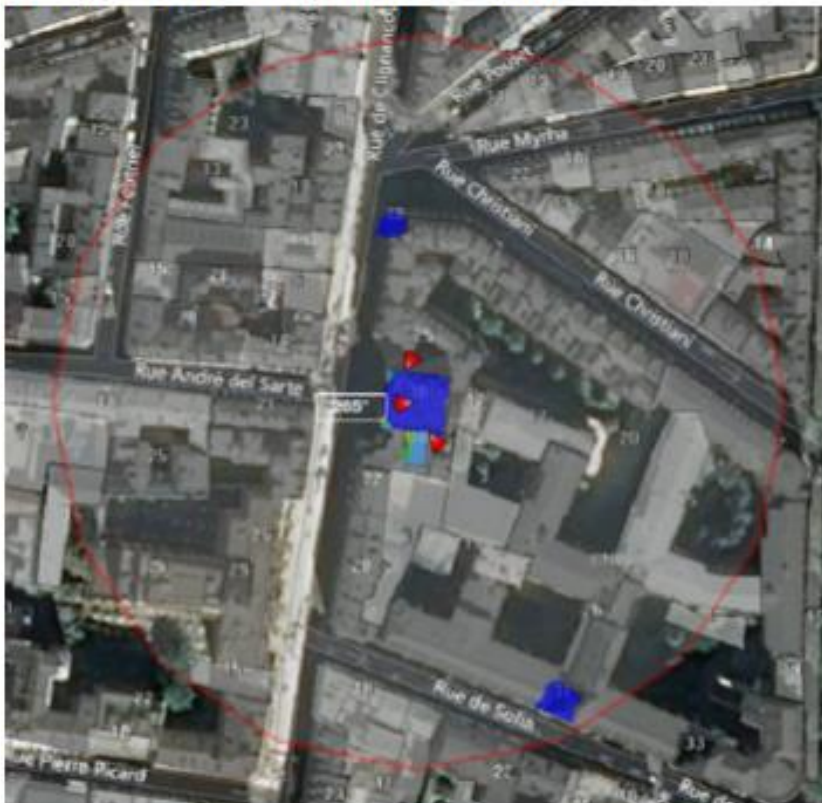
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 265°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



	Azimut 30°	Azimut 140°	Azimut 265°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.50 m	22.50 m	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antennes ORANGE

Etat projeté :



Antennes ORANGE

Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 140°



AZIMUT 265°

